

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 17 septembre 2008

Participants : Sylviane Noel ; Marjorie Guffon Loos ; Marie Pierre Martin ; Philippe Garcin ; Laurent Tessier ; Alain roux ; Claude Maistre ; Christophe Roux ; Fernand Remark ; Emmanuel Pricot ; Christian Henon

Monsieur Christian HENON a été nommé secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 21 h 00

Fixation des tarifs des remontées mécaniques :

Après trois saisons de stagnation, et dans le but de compenser la hausse des charges d'exploitation, la commission ski propose au conseil municipal une grille tarifaire revue présentée en annexe de ce compte-rendu.

Le conseil approuve ces tarifs à l'unanimité.

Réseau d'assainissement :

A la demande de la municipalité, une réunion s'est tenue en mairie avec les partenaires financiers et techniques (agence de l'eau, Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, conseil général et SIVOM de la Région de Cluses)

Une étude financée par le conseil général et le SIVOM de Cluses va être commanditée à un cabinet spécialisé. Cette étude aura pour but l'étude des rejets, leur dilution et leur importance, afin de définir par ce biais le type d'installation d'épuration le plus approprié à notre territoire.

Madame le Maire rappelle que des dossiers de subvention devront être déposés auprès de différents partenaires afin de mener à bien ce projet (Conseil Général et Agence de l'Eau notamment). Or, ces demandes de subventions ne seront recevables que si elles sont accompagnées de l'engagement du Conseil Municipal d'instaurer une redevance assainissement (étant entendu que cette redevance ne sera véritablement instaurée et due que lorsque le système d'assainissement sera mis en place).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

Questions diverses :

➤ Budget

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver plusieurs délibérations modificatives afin d'approvisionner certains comptes pour le règlement de différentes factures. Ces jeux d'écriture n'influent pas sur les finances globales de la commune (s'agissant de mouvements comptables internes), le Conseil Municipal approuve à l'unanimité. Ces délibérations sont librement consultables en Mairie.

➤ Bibliothèque

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer le renouvellement de la convention avec le Conseil Général pour pérenniser le système de prêts de livre à la bibliothèque de Nancy.

Le conseil accepte à l'unanimité

Madame le maire demande également au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention avec l'association « Point Virgule » destinée à pérenniser le bon fonctionnement de la bibliothèque de Nancy et se porter garante vis à vis du Conseil Général du bon fonctionnement de ce service public.

Le conseil accepte à l'unanimité.

➤ Vente de bois

La commune proposait à la vente un lot de hêtre pour bois de chauffage. Six offres ont été reçues et le lot a été adjugé à Mr Michel Roux pour un montant de 76.20 euros.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de solliciter l'ONF afin d'obtenir la rétrocession de ces bois soumis au régime forestier et lui permettre de percevoir le produit de cette vente.

➤ Alpages de Vormy

Un courrier a été envoyé à Mr Cheney, alpagiste de Vormy, lui demandant de bien vouloir sécuriser le point d'eau dit « la bâche » au lieu dit « les Matelas », par tous les moyens à sa convenance. Ce point d'eau présente en effet un risque en cas de chute accidentelle, car il serait alors impossible à un enfant d'en ressortir.

➤ Voirie

Un point sur l'état de la voirie communale a été réalisé par la commission voirie. Un chiffrage des travaux a été demandé à l'entreprise Colas.

La séance est levée à 23H30.